

TOPS SENIORS ET JEUNES DEPARTEMENTAUX 2022-23

Article 1 : Conditions de participation

Le top est une épreuve sur sélection. Critères de sélection :

- 1°) Le Classement F.F.T.T. (prise en compte des points licence du début de saison : 1^{er} juillet)
- 2°) A nombre de points égal, le ou la plus jeune est prioritaire.

Article 2 : Déroulement :

Article 2-1 : L'épreuve se déroule sur 1,5 journée sur 16 tables en début de saison (voir calendrier).

Article 2-2 : 16 tableaux sont organisés avec 6 joueurs par tableau.

Article 2-3 : Si le nombre de joueurs dans un tableau est insuffisant, le Comité se réserve le droit d'annuler ce tableau ou de le remplacer par une autre catégorie.

Samedi après-midi : Les tableaux jeunes sont mixtes

- TOP 6 JUNIORS A (Garçons et filles) - les 6 meilleurs inscrits aux points Classement.
 - TOP 6 JUNIORS B (Garçons et filles) – les 6 suivants.
 - TOP 6 CADETS - CADETTES A – les 6 meilleurs inscrits aux points Classement.
 - TOP 6 CADETS - CADETTES B – les 6 suivants.
 - TOP 6 MINIMES A (Garçons et filles) – les 6 meilleurs inscrits aux points Classement.
 - TOP 6 MINIMES B (Garçons et filles) – les 6 suivants.
 - TOP 6 BENJAMINS / POUSSINS A (Garçons et filles) – les 6 meilleurs inscrits aux points.
 - TOP 6 BENJAMINS / POUSSINS B (Garçons et filles) – les 6 suivants.
- Possibilité d'une Wild-cards pour une féminine par tableau attribuée par le CTD et l'élu Technique.

Les parties se font au meilleur des 5 manches.

Dimanche : 30 joueurs masculins et 18 féminines

- TOP 6 TABLEAU A : les 6 meilleurs inscrits aux points classements.
- TOP 6 TABLEAU B: 6 suivants.
- TOP 6 TABLEAU C: 6 suivants
- TOP 6 TABLEAU D: 6 suivants
- TOP 6 TABLEAU E: 6 suivants
- TOP 6 TABLEAU F : les 6 meilleures inscrites aux points classements.
- TOP 6 TABLEAU G: 6 joueuses suivantes.
- TOP 6 TABLEAU H: 6 joueuses suivantes.

Les parties se font au meilleur des 7 manches.

Article 3 : Récompenses

- Dans chaque tableau, 1 coupe au premier, médailles aux 2^{ème} et 3^{ème}
- Une carte cadeau pour chaque 1^{er} de tableau et pour la 1^{ère} féminine de chaque catégorie
- Médaille de participation à tous les jeunes le samedi.

Article 4 : Sanctions :

- Tout qualifié ayant confirmé sa participation à l'épreuve se verra infliger une sanction si :
- Forfait à partir du jeudi soir précédent l'épreuve : amende de 25€.
- Forfait non excusé le jour de l'épreuve : amende de 25€ plus perte de sa première partie.

Un certificat présenté ou raison exceptionnelle annuleront ces sanctions.